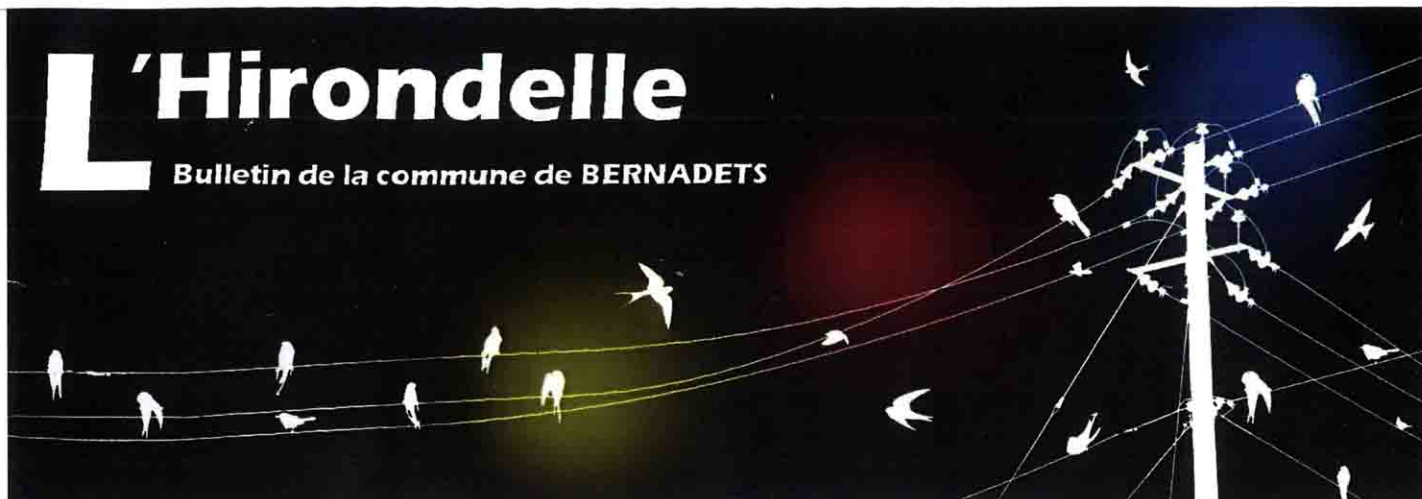


# L'Hirondelle

Bulletin de la commune de BERNADETS



Edition: Alain DOULCET  
Mairie de Bernadets

Octobre 2019 — N° ~~58~~ <sup>60</sup>

## DANS CE NUMÉRO

Association.....2/3

Activités communales.....4/5

Informations .....5-6

Etat-civil.....7

Guide pratique.....8

## LE MOT DU MAIRE— Yvan DEBOSSE

Déjà les vacances de la TOUSSAINT après un beau début d'automne comme souvent en Béarn.

La rentrée scolaire s'est bien passée et ce sont 74 élèves (dont 60 de Bernadets) qui ont rejoint les bancs de l'école, "cher" fleuron de notre commune.

Par ailleurs la situation nationale tant qu'internationale est toujours aussi peu réjouissante ; c'est sans doute pourquoi notre clan de petits délinquants a décidé de se mettre au diapason en poursuivant son lot d'incivilités (dégradation de lampadaires, tirs de projectiles dans les baies vitrées de la salle multi activité, détérioration de biens et matériels privés...).

Ces milliers d'euros de réparation manqueront forcément pour la réalisation d'équipements ou le financement d'activités. Plusieurs plaintes ont été déposées auprès de la Gendarmerie de Morlaàs.

Les associations ont repris leurs activités et contribuent efficacement, comme toujours, à une vie communale de qualité.

Dans la suite de l'Hirondelle vous pourrez prendre connaissance du reste de l'actualité de notre commune.

Je terminerai en vous demandant de venir nombreux à la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

## >>> ASSOCIATIONS

### *Amicale laïque*

Les cours ont repris avec 50 adhérents inscrits pour les cours de piano , guitare et batterie.

Ils restent encore quelques places.

**Le 24 novembre aura lieu le vide grenier** avec buvette , crêpes, sandwichs.

Au mois de mars est prévu un concert. Nous terminerons cette session de cours par le « *Printemps en musique* » au mois de mai 2020.

Pour tout renseignement contacter la présidente Annie Meyer au 0684164156



### *Gymnastique*

Le lundi les cours d'entretien et de renforcement musculaire se déroulent de 19h45 à 20h45 en musique et avec accessoires (ballons, élastiques, poids etc) et finissent par des étirements.

Ils sont donnés par un professeur (Carole).

Le mercredi les cours ( 20 h à 21 h ) sont plus axés sur des sports collectifs (volley, badminton, divers jeux de ballons etc...).

Le tarif est de 110 € l'année .

Les deux premiers cours sont gratuits pour vous permettre de voir s'ils vous conviennent.

Pour tous renseignements contacter Jocelyne au 06.70.71.17.29



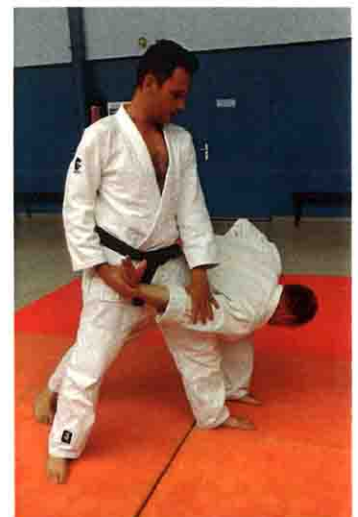
### *Wa-Jutsu*

Le club de Wa-jutsu a repris son activité depuis septembre 2019.

Nous sommes heureux de vous accueillir les mardis et jeudis de 19h00 à 20h30 dans la salle multi-activité de la commune.

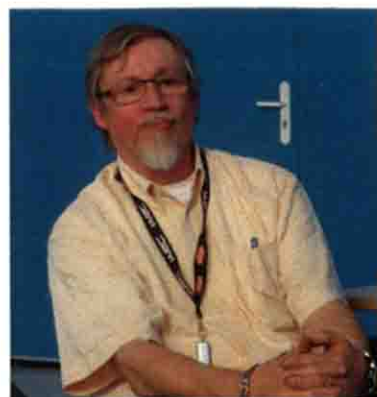
Art martial traditionnel à but non-compétitif, mêlant self-défense debout et au sol et katas.

Cours adultes et adolescents à partir de 13 ans.





## Samedi 12 octobre, l'AMAP de Bernadets a fêté ses dix ans !



Le président

Les dix ans de l'AMAP de Bernadets

12 octobre 2019



On chante...



Gaëlle de Terre de Liens



On cause...



La paella !



On mange...



Le jury du concours de desserts

C'est dans une excellente ambiance festive que s'est déroulée le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'AMAP de BERNADETS.

Après l'assemblée générale, un diaporama fut projeté pour rappeler ce qu'est une AMAP, l'historique de l'AMAP de BERNADETS et ses évolutions, notamment la dématérialisation des contrats mis en lignes.

Puis la présentation d'un film par l'association TERRE DE LIEN, "Revenons à nos moutons", avec la présence de Gaëlle DARIET, bénévole de cet organisme national aidant les agriculteurs éco-responsables.

La soirée s'est poursuivie par la dégustation des produits proposés par les producteurs de l'AMAP, arrosé d'une sangria et poursuivie par une paella pour plus de 70 personnes, qui depuis dix ans se côtoient chaque mardi autour des livraisons de très bons produits bio élevés par des agriculteurs locaux : fromages, légumes, viandes, œufs, fruits, farines, pain...

L'envie de fêter ces dix années de partage a abouti à une joyeuse soirée conclue par un concours de dessert jugé par les producteurs (voir photo) et des chants béarnais entonnés par les convives.

## >>> ACTIVITES COMMUNALES

**Ecole-** Article entièrement réalisé par les élèves de ce2-cm1-cm2 de l'école de Bernadets sous la correction de leur professeur.

### ***Les mobilités douces pour venir à l'école de Bernadets***

En classe, nous avons appris ce que veut dire mobilité douce. C'est le vélo, la marche, le roller par exemple. Les mobilités douces permettent de moins polluer, de faire de l'exercice physique, de prendre l'air et du plaisir. Nous pouvons aussi parler entre nous et observer la nature.

L'année dernière, la mairie nous a installé un rack à vélo pour pouvoir garer les vélos en sécurité. Au même moment, nous avons fait un cycle vélo. Nous avons appris à bien manier notre vélo, à passer des obstacles et à passer les vitesses selon le terrain.

Cette année, nous essayons de nous déplacer en mobilité douce. Depuis le mois de septembre 10 élèves sur 75 viennent à vélo ou à pied. Cela fait en moyenne 30 km par jour réalisés en mobilités douces.

Pour encourager plus de monde à venir à l'école en marchant et à vélo en sécurité, nous aimerions qu'il y ait des pistes cyclables et piétonnes à Bernadets.



### ***Voyage scolaire à la Grande Motte***

Nous sommes partis en voyage scolaire à la Grande Motte pendant cinq jours du lundi 17 juin au vendredi 21 juin avec l'école de Gabaston pour partager les frais. En chemin, nous avons visité la cité de Carcassonne. Le centre de la Grande Motte était juste à côté de la mer.

Nous avons bien aimé la tour Constance et les marais salants à Aigues Mortes.

Le mercredi matin nous avons visité les alentours du Pont du Gard et l'après-midi nous sommes passés sous le Pont du Gard en canoë-kayak. Nous avons adoré !

Le jeudi matin nous avons fait un tour de bateau et l'après-midi des jeux sur la plage.

Le soir nous avons fait une boom.

C'était super de partager ce moment avec l'école de Gabaston !





## ***Routes***

La plus grande partie des routes de la commune a fait l'objet d'emplois partiels et est donc "prête" pour les intempéries de l'hiver prochain.

Plusieurs travaux commandés à l'entreprise sont toujours en attente de réalisation.

L'implantation des divers panneaux routiers destinés à améliorer la sécurité sur nos routes (RD et voies communales) devrait débuter en novembre

## ***SDEPA (Syndicat Départemental d'Electricité des Pyrénées Atlantiques)***

Suite au diagnostic effectué sur l'ensemble de l'éclairage public, la commune a demandé au SDEPA l'étude et la programmation du remplacement des ballons fluorescents situés lotissement du Parc et lotissement du château.

Le matériel de remplacement sera de type LED positionné sur des mâts de 4m.

## ***Mise en place d'un défibrillateur***

Le 17 octobre l'entreprise AQUICARDIA a mis en place (après un précâblage réalisé par notre employé communal) un défibrillateur à l'entrée de la salle multi activité.

Une formation à son utilisation sera dispensée très prochainement aux élus, au personnel communal, aux enseignants de l'école ainsi qu'aux représentants des diverses associations.

# **>>> INFORMATIONS**

## ***Installation des compteurs LINKY***

A Bernadets, la mise en place des nouveaux compteurs Linky (environ 180 unités) est prévue en deux phases :

- La première en février/mars 2020,
- La seconde en juillet/août 2020.

Il est rappelé que :

- Le matériel mis à disposition n'appartient pas aux usagers mais au concessionnaire (ENEDIS) qui doit avoir accès à ce dispositif de comptage,
- Ce changement de compteur est indispensable et encadré par la loi et il n'est pas possible de refuser le remplacement de l'ancien compteur. En cas d'obstruction persistante, l'usager serait soumis à un « relevé spécial » payant au moins une fois par an,
- Les communes ne peuvent pas interdire le déploiement des compteurs sur leur territoire.

## >>> INFORMATIONS

### ***SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)***

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, une partie du SPANC de Morlaas (celle qui officie sur notre commune) sera transférée au Syndicat des eaux Luy Gabas Lées à Serres-Castet qui assure déjà notre fourniture d'eau potable.

Les missions de ce service seront :

- Les contrôles du fonctionnement des systèmes d'assainissement autonomes (fosses toutes eaux, fosses septiques, bacs à graisses, microstations d'épuration...)
- Les contrôles de faisabilité (CU, PC...)
- Les contrôles de conception-réalisation (PC – Permis de Construire))
- Les contrôles de vente.

La périodicité des contrôles (en continuité des contrôles actuellement en cours par le SPANC de Morlaas de la CCNEB) sera de :

- 5 ans pour les installations non conformes
- 10 ans pour les installations conformes.

**Le coût de ces contrôles périodiques est fixé à 150€.**

### ***SIECTOM (Ordures ménagères)***

Le SIECTOM a réparti le recouvrement de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) en 9 zones.

La tendance actuelle est de réduire la fréquence de la collecte des ordures ménagères (tous les 15 jours).

En ce qui concerne Bernadets (en zone C) il n'y aura pas de changement en 2020, à savoir :

- Ordures ménagères (poubelle verte) : une fois par semaine (le mercredi matin) au porte à porte
- Tri sélectif (poubelle jaune) tous les 15 jours (lundi matin des semaines impaires) au porte à porte
- Verre en apport volontaire (les conteneurs à verre sont situés sur le parking de la salle multi activité)

### ***Déploiement de la fibre optique***

Le 3 octobre dernier a été mis en place en présence de plusieurs maires et conseillers départementaux le NRO (Nœud de Raccordement Optique) de Serres Castet.

Ce NRO principal alimentera 64 NRO secondaires dans le Béarn et permettra le déploiement de la fibre optique dans les communes.

En ce qui concerne Bernadets, ce déploiement est programmé en deux phases : la première interviendrait dès 2020 et la seconde en 2022.

## >>> ETAT CIVIL

### NAISSANCES

**SAINT-CRICQ Isia, Chloé**, née le 13 juin 2019, de **SAINT-CRICQ Sébastien** et de **HOLIN Cécile** demeurant lotissement Pébrocq à Bernadets,

**RIFFLART-PETIT, Elise, Muriel**, née le 26 septembre 2019 de **PETIT Enguerrand, Thierry** et de **RIF-FLART Charlotte, Carole**. demeurant 47 route d'Anos à Bernadets.

### PACS

**Le 10 janvier 2019** a été enregistré à la mairie un Pacte Civil de Solidarité entre **WIGHAM Rachelle** née le 03/03/1988 et **MELOIS Olivier** né le 11/04/1988.

**Le 5 octobre 2019** a été enregistré à la mairie un Pacte Civil de Solidarité entre **CAZADEBAT Sophie** née le 24/07/1992 et **LOURTAU Rémy** né le 10/04/1992.

### MARIAGES

**Le 22 juin 2019** ont comparu en la maison commune:

**Kévin, Lucien THOMAS**, né à Orléans (Loiret) et domicilié à BERNADETS, 1 lotissement du bois,

**Et Gwendoline, Nadège MAHIEUX** née à DAX et domiciliée à BERNADETS, 1 lotissement du bois,

**Le 29 juin 2019** ont comparu en la maison commune:

**Nicolas, Lucas MEYER**, né à PAU et domicilié à BERNADETS, 8 chemin Deous Hours,

**Et Barbara, Jessica BIZE** née à PAU et domiciliée à BERNADETS, 8 chemin Deous Hours,

**Nous avons la douleur de vous annoncer les décès de:**

- \* **Mme Marie-Thérèse ANGUELU** décédée à l'âge de 81 ans le 31 janvier 2019. Elle était domiciliée à Bernadets, 9 route de Morlaàs,
- \* **M. André, Jean BEDOUT** décédé à l'âge de 73 ans le 19 janvier 2019. Il était domicilié à Bernadets, 10 chemin du Bois-commun,
- \* **M. Jean, Jacques TOMBRET** décédé à l'âge de 90 ans le 29 juin 2019. Il était domicilié à Bernadets, 19 chemin Tauziet.

**Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles.**



## >>> GUIDE PRATIQUE DU VILLAGE

### HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public le mardi de 13h30 à 18h30, le jeudi de 13h à 19h, le vendredi de 8h à 12h.

Pour les rendez vous avec le Maire ou les adjoints, contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture (05.59.33.07.42)

### DÉCHETS MÉNAGERS / TRI SÉLECTIF

**Déchets ménagers**, poubelle verte: tous les vendredi matin.

**Tri sélectif**, poubelle jaune (journaux, magazines, papiers, cartons, tous emballages métalliques, briques alimentaires, bouteilles - bidons - cubitainer - flacons en plastique (avec leurs bouchons) : lundi des semaines impaires.

### DÉCHETTERIE ET DÉCHETS VERTS

Une déchetterie gratuite est à votre disposition à Morlaàs ainsi qu'une plate-forme de stockage de déchets verts.

#### Heures d'ouverture:

**Déchetterie** - du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

#### Déchets verts

1<sup>er</sup> avril au 30 novembre du lundi au samedi de 10h-12h et 14h-18h

1<sup>er</sup> décembre au 31 mars du lundi au vendredi de 14h-17h et samedi de 10h-12h et de 14h-18h

### FEUX ET NUISANCES SONORES

**Les feux de déchets végétaux ou ménagers, sont strictement interdits** conformément au règlement sanitaire départemental.

**Les tontes et l'usage de tous appareils bruyants**, ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h/19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### ADMR CANTON DE MORLAÀS

L'association du service à domicile en milieu rural (ADMR) apporte une aide à domicile aux familles, personnes âgées ou handicapées, pour des tâches et des activités de la vie quotidienne: ménage, repassage, courses, repas...

Une auxiliaire de vie sociale diplômée peut intervenir à domicile.

Renseignements: 05.59.33.67.23

10 Place Sainte-Foy à Morlaàs

05 59 33 67 23

Vous pouvez aussi contacter l'antenne 64 de la Fédération A.D.M.R. qui se trouve à Serres Castet, 327 chemin Morlanné,

Tél.: 0559126300